

«Asia» et Dario, un joli conte du Marché-Concours

Il y a six ans, le petit Lucernois Dario Stutz, alors âgé de 2 ans et demi, gagnait la pouliche «Asia» lors du Marché-Concours. Une surprise rendue possible par un coupon de tombola reçu en même temps qu'un billet d'entrée par ses parents et rempli par leurs soins. Histoire d'un cadeau peu banal de la vie et d'une famille mordue de la manifestation.

«Dario souhaitait venir à l'interview avec sa jument *Asia*» glisse Esther Stutz, amusée par l'audace de son fils âgé de 8 ans, «qui pense imaginable d'emmener sa fidèle compagne à quatre jambes où bon lui semble».

Mais en même temps, la maman, consultante en informatique à Zurich, n'a été guère étonnée par le désir de son garçon, à l'esprit vif et aux airs d'ange, avec son visage orné de longs cheveux blonds.

«Il faut dire qu'*Asia*, avec laquelle Dario part volontiers en balade, est curieuse, gentille, attentionnée et chaleureuse» explique la Lucernoise, qui ne manquerait pour rien au monde une seule édition du Marché-Concours à Saignelégier. «D'où ma présence en famille, ici, ces jours, dans les Franches-Montagnes, avec mon mari Gregor et notre aînée, Anne-Sophie, mordus eux aussi de cette manifestation!»

Sidération

Là, elle rigole de la passion qui les anime tous. Puis elle revient à ce jour d'août 2017, quand les destins de Dario et *Asia* se sont noués. «Lors d'un coup de fil, Bernard Varin, vice-président du Marché-Concours, m'annonce que la pouliche *Asia*, propriété alors de



«Asia» n'était encore qu'une pouliche de six mois et Dario (ici avec sa maman Esther) n'avait que deux ans et demi, lorsque leurs chemins se sont croisés.

photo sfr

l'éleveur Hans-Ruedi Röthenmund aujourd'hui disparu, allait entrer dans la vie de Dario. Un coupon de tombola reçu à l'entrée et que nous avons rempli à son nom en famille, pour qu'il remporte la pouliche, avait été tiré au sort. J'étais sidérée!» raconte Esther Stutz. «Des milliers de personnes avaient participé et c'est à Dario, que j'avais dans les bras à l'époque, que la chance a souri. Il n'avait que deux ans et demi.»

Au moment d'apprendre la nouvelle, son mari était parti dans une file chercher des cafés. «Je me souviens lui avoir suggéré de loin de nous rejoindre plutôt avec une bonne bouteille de blanc, car une magnifique surprise nous attendait!»

A aucun moment les Stutz n'ont hésité entre accueillir *Asia* dans leur vie ou opter pour la compensation financière qui leur était offerte en cas de refus de leur part. «Il faut dire que mon mari pratique le saut d'obstacles, notre aînée est adepte de la voltige à cheval et moi j'ai toujours adoré les animaux. Par ailleurs, nous avons déjà une jument demi-sang. Elle a son box dans un manège à Lucerne, tout comme *Asia*.»

Mais lorsque les Stutz séjournent dans la région, la jolie pouliche – devenue une élégante jument au fil du temps – rejoint d'autres chevaux franches-montagnes. Elle élit domicile au domaine des Charmattes dirigé par Daniela Steiner à Muriaux.

«Là où nous l'avons placée, après que Dario l'a gagnée et où elle a grandi durant trois ans et ensuite appris à être montée et à tirer des attelages» précise Esther Stutz. «Car elle n'avait alors que six mois et à Lucerne, nous vivons dans un quartier de villas qui ne se prête guère à l'accueil de chevaux.»

Vivre aux Franches: un rêve

Les Franches-Montagnes sont-elles une destination fréquente des Stutz? «Absolument!» s'exclame la mère de Dario. «Mes parents se plaisent dans la région. Ils ont suivi de près la naissance du canton du Jura dans les années 1970 et ils ont une maison au Noirmont. Et notre rêve, à tous, en famille, serait de trouver une ferme par ici et de nous installer» confie-t-elle. «Mais là, encore une fois, nous ne forcerons pas le destin. Si cela doit se produire, alors ça se fera naturellement.»

Si ce vœu tant espéré se réalise, les Stutz envisageront peut-être d'acquiescer plusieurs autres franches-montagnes. Cette idée leur a traversé l'esprit, lorsqu'*Asia* a été désignée comme une «jument d'élite» lors des finales des jeunes chevaux à Avenches.

Pendant l'entretien, Dario a laissé sa maman parler, le français lui échappe encore. On lui demande tout de même quelle a été sa première réaction, lorsqu'il a su qu'*Asia* serait à lui. Il explique que c'est la tête des gens autour de lui qui l'a marqué, certains semblaient déçus de ne pas avoir eu autant de chance que lui.

Ce qu'il préfère avec *Asia*? «Faire de l'attelage.» Son souvenir le plus fort? «L'avoit, une fois, fait ressembler à un renne de Noël.»

Silvia Freda

Les chevaux du Peuchapatte privés de champ de course

Animateurs de la course des chars romains à quatre chevaux, Lucia et Romain Vuillaume ne participeront pas au Marché-Concours cette année. Leurs équidés sont confinés depuis la mi-juin à cause de la gourme. C'est la troisième fois que le couple est privé du grand raout équin à cause de cette maladie hautement contagieuse.

Cette année, il manquera un Romain et sa Romaine à la course des chars romains. Le couple Vuillaume a été forcé de déclarer forfait, la faute à une insidieuse bactérie. Son nom? La gourme. Cette maladie s'attaque

aux voies respiratoires supérieures des chevaux.

En juin, des prélèvements ont été réalisés au Peuchapatte suite à des suspicions. «Puis il y a eu des signes visuels. C'était pas beau. Depuis la mi-juin, le troupeau complet des ayants droit est confiné» déplore Romain Vuillaume. Cette mesure a été ordonnée par le Service cantonal de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV), ceci jusqu'à la fin du mois d'août.

Pendant ces dernières semaines, la bactérie s'est répandue par vagues. Conséquence pour les animaux: la formation d'immenses abcès sur leur gorge,

principalement sur celle des poulains. «Il faut un certain temps pour qu'ils percent» informe l'éleveur, lequel a lu dans différents rapports que la gourme ne conduisait que rarement au décès.

Concours du HPM aussi confiné

Romain Vuillaume espère que le confinement sera levé à la fin de ce mois, comme annoncé. Malgré cette mesure, il pourra tout de même présenter ses poulains vendredi, dans le cadre des concours du Syndicat du Haut-Plateau Montagnard. Une chance, relève le Franc-Montagnard.

«On a pu saillir les juments et sauver l'élevage avant la gourme.» Le public ne sera pas autorisé à se rendre sur la place du Peuchapatte.

Si tout rentre dans l'ordre, la saison se poursuivra avec le National FM d'Avenches. Quant au Marché-Concours, il faudra attendre 2024. «On a déjà dû relever la tête après le Covid. C'est dur de trouver et de monter une équipe» avoue Romain Vuillaume, pour qui cet épisode ne constitue pas une première.

La gourme a en effet déjà frappé par deux fois son élevage. C'était en 2006 et en 2013. (rg)

Le certificat de l'étaalon « Imprévu » rendu public

L'étaalon « Imprévu », né en 1886, a désormais une place dans les Archives cantonales jurassiennes. Le certificat de naissance du franches-montagnes a en effet été transmis il y a quelques mois par un donateur privé. Ce document apporte notamment des informations nouvelles quant à l'ascendance du cheval.

Un document de valeur patrimoniale pour la race chevaline franches-montagnes a été rendu public hier par les Archives cantonales jurassiennes. L'acte de naissance d'*Imprévu*, étaalon formant avec *Vaillant* les deux premières lignées de la race, est à découvrir sur le fil Facebook de l'Office cantonal de la culture.

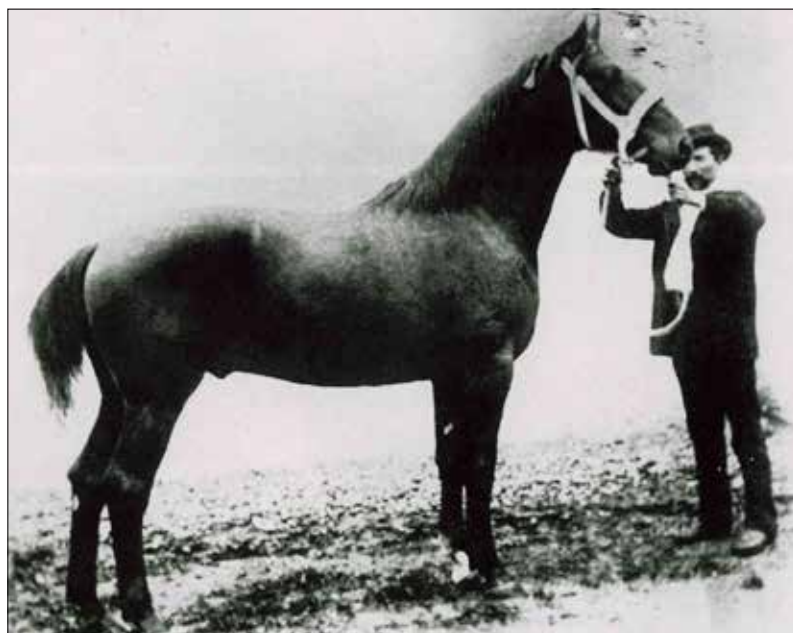
Né à Herqueville

Ce document donne des informations complémentaires sur l'ascendance d'*Imprévu*, dont seuls les noms étaient alors connus. *Lisa*, la jument, par *Mirliton* et fille de *Guelfe*, est une demi-sang née en 1877 en Normandie (1 m 54). Présentant une robe baie cerise et une tête étoilée, elle appartenait à un certain Monsieur Boulanger, domicilié à Herqueville, dans le département de la Manche. La jument a été saillie en 1885 par l'étaalon *Alsacien* (à ne pas confondre avec son célèbre homonyme), par *Ignoré* et *Pater*, demi-sang né en 1878 en Normandie (1 m 66), avec une robe alezane brûlée et une tête pelote.

Le poulain *Imprévu* résultant de cet accouplement est né à Herqueville le 9 mai 1886 et présente une robe baie, une tête étoilée et une balzane à une jambe antérieure gauche. Le certificat de naissance, émanant du Ministère de l'agriculture, est daté du 31 décembre 1886 et signé par le directeur du dépôt d'étalons de Saint-Lô, en Normandie.

Chaîne de transmission

Ce certificat de naissance était auparavant la propriété de Bernard Charmillot, vétérinaire à Delémont, fils de l'étaalonier et expert de Vicques Joseph Charmillot. Philippe Charmillot (diacre anciennement responsable de l'unité pastorale Le Noirmont - Les Bois), fils de Bernard, nous apprend que son père avait consacré sa thèse de doctorat au sujet de l'étaalonnerie à Bellelay. Philippe Charmillot a retrouvé le certificat de naissance d'*Imprévu* dans les archives de son père après le décès de celui-ci



L'étaalon « Imprévu », né en 1886, forme avec le sujet « Vaillant » les deux premières lignées de la race franches-montagnes.

photo FSFM



Son certificat de naissance a récemment été transmis aux Archives cantonales jurassiennes par un donateur. Le document a été rendu public hier sur la toile.

photo ArCJ, 1 J 710

en février dernier. Il a alors fait don de ce document au Service cantonal de l'économie rurale, qui l'a transmis

aux Archives cantonales. De quelle manière ce certificat était-il entré en possession de Bernard Charmillot?

Georges Chariatte, ancien responsable de la production animale au Service de l'économie rurale, nous apprend qu'il lui avait été délivré par le vétérinaire de Delémont Germain-Joseph Carnat (né à Saint-Brais).

Par le passé, le document était en possession d'Alcide Mérat, de Saint-Brais, qui était propriétaire d'*Imprévu* depuis 1890. A la suite d'Alcide Mérat, l'étaalon a été racheté par le Haras national en 1900, où il a fini sa vie. A sa mort, on peut supposer, selon Georges Chariatte, que le certificat a été transmis à Germain-Joseph Carnat, homme influent dans le monde de l'élevage.

« Valeur de preuve »

Pour l'archiviste cantonal Antoine Glaenzer, la chaîne de transmission du certificat montre que ses détenteurs avaient conscience de son importance et l'ont conservé au fil des décennies. «C'est un document officiel administratif qui a valeur de preuve. Cela va permettre d'apporter un complément d'information au stud-book.»

En rendant public ce document hier, les Archives cantonales ont souhaité marquer le coup d'envoi de la 118^e édition du Marché-Concours. Au-delà du symbole, Antoine Glaenzer ajoute qu'il est important de mettre en valeur le patrimoine taignon: «Dans nos fonds privés, nous avons moins d'un tiers de documents provenant des Franches-Montagnes. C'est important pour nous de nous faire connaître dans le district.» Le certificat de naissance d'*Imprévu* fait en effet partie des documents isolés des archives, qui rassemblent, selon notre interlocuteur, «tout un tas de documents historiques que les gens avaient gardé et qui témoignent de leur attachement à la vie du Jura.»

En restauration

Dans un avenir encore indéfini, le certificat sera mis en ligne sur le site internet des Archives cantonales. Marqué par les plis, la colle, les déchirures et d'autres désagréments, ce feuillet est actuellement en restauration. «Considérant l'importance de ce document, on a fait appel à un spécialiste» précise Antoine Glaenzer. Tout un chacun aura la possibilité d'aller le consulter aux Archives cantonales dès la fin de l'année, où il sera répertorié sous la cote ArCJ, 1 J 710.

Luc Vallat

Concours de poulains du Syndicat chevalin des F

Les concours de poulains du Syndicat chevalin des Franches-Montagnes se sont déroulés de samedi à mardi. Ils ont idéalement lancé la Semaine du cheval précédant le Marché-Concours. Si le début samedi à Saint-Brais et à Montfaucon n'a pas répondu aux attentes, la suite fut de haute tenue, pour se terminer par un championnat qui a confirmé la valeur de l'élevage du berceau de la race.

La comparaison avec l'année dernière est facile car 163 poulains ont finalement été examinés, soit exactement le même nombre qu'en 2022. En tenant compte de ceux qui seront présentés plus tard sur d'autres places, notamment aux Bois, l'impressionnant total de 200 devrait être atteint, voire dépassé pour le plus grand syndicat de Suisse.

Les juges ont qualifié 57 sujets (35%) pour le championnat, contre 62 l'année dernière. Juste en dessous, le pointage «21», sanctionné par la remise d'un flot d'honneur, récompense 39 poulains cette année contre 41 l'année dernière.

Pistes pénalisantes

Cette légère diminution des performances est à mettre au débit des places de Saint-Brais et de Montfaucon principalement. Samedi, les juges Vicent Monin et Anne Froidevaux ne cachaient pas leur déception, en regard principalement du manque d'allures de la majorité des poulains présentés.

Après avoir vu les formidables prestations de lundi et mardi à Saignelégier, ils en ont conclu que les pistes de présentation citées ci-dessus ne correspondent plus aux attentes et prêterent clairement les allures des poulains. Voilà de quoi relancer les discussions sur la décentralisation des emplacements, très sympathiques au demeurant, mais pénalisants dans la réalité.

Certains pensent que certaines juments sont trop âgées et n'ont plus les moyens de s'offrir de grandes galopades à travers les pâturages, ce qui entraînerait un certain manque de motivation et d'exemple pour leurs poulains. Il est vrai pourtant que la comparaison avec la place de Saignelégier est choquante. Extrêmement bien préparée avec une bonne épaisseur de sable, elle est simplement idéale. Elle laisse les poulains exprimer leurs moyens, tout en étant sélective quant à la correction des allures.



La grande championne du jour «Féline de la Grand-Fin», entourée d'Aline et Julien Froidevaux des Communances.



Jérémi Froidevaux, du Bémont, entre dans l'histoire du syndicat FM en étant le premier vainqueur de la catégorie des juniors.



Diversification bienvenue avec la première place de «Grizou», propriété de Yolande Röthenmund du Chaumont.

photo hjw



A Montfaucon, le dernier «éleveur» à se présenter était Didier «Paul» Jeanbourquin, qui fêtait ce jour-là son 50^e anniversaire.

«Démocratisation» de l'élevage

Par place, les juges et le public ont pu admirer 20 poulains à Saint-Brais et 24 à Montfaucon le samedi, puis 32 pour Saignelégier et les extérieurs, 52 pour la seule commune du Bémont et 35 pour Muriaux et Les Pommerats dès lundi.

Les notes attribuées vont de 1 (très mauvais) à 9 (très bon, but de l'élevage) et les moyennes enregistrées lors de ces trois journées de concours sont de 7,10 pour le type, 6,32 pour les conformations et 7,17 pour les allures, soit 20,60 au total. Les données globales de la race pour l'année dernière étaient respectivement de 7,13/6,25/7,13 soit 20,51 au total.

Déjà relevé l'année dernière, on assiste actuellement à un certain élargissement du cercle des éleveurs pouvant prétendre à des podiums, voire à des victoires, et les classements le prouvent. Il n'y a pas si longtemps, on trouvait toujours les mêmes éleveurs monopolisant les places d'honneur. Cela change et c'est tant mieux.

Les traditionnels et solides élevages sont toujours bien là et restent une référence, mais d'autres frappent à la porte avec des arguments non négligeables. C'est ainsi que le poulain de

Yolande Röthenmund est monté sur la plus haute marche du podium, ce qui constitue certainement une première. Il est vrai que la jument a «de l'origine», son nom de *PetitCœur Galantine* est suffisamment éloquent.

Les jeunes dans la partie

Soucieux de maintenir, voire de développer encore la motivation des jeunes, le syndicat a offert aux moins de 21 ans la possibilité de présenter seuls une jument avec son poulain. Il s'agit pour eux de se lancer dans l'arène et d'acquérir de l'expérience. Ils ont été 14, autant de jeunes filles que de jeunes gars, à relever le défi et ils se sont plutôt bien débrouillés. Le système de pointage a respecté les codes de la fédération et tous ont mérité de figurer au rappel. C'est *Capuccin*, par *Evian-Coventry*, le poulain à Jérémi Froidevaux du Bémont, qui a remporté ce premier classement des juniors.

Vendre ou conserver

Nous dirons encore que le marché est toujours assez bien orienté, avec des acheteurs venus de Belgique notamment. Reste que les meilleurs sujets croulent sous la demande alors

que d'autres, peut-être un peu moins élégants, sont ignorés. Cela pose problème à l'éleveur qui aimerait conserver ses bons sujets pour renouveler son élevage mais qui hésite lorsque l'offre devient très lucrative, ce d'autant plus que les aléas de l'élevage sont nombreux et que l'avenir d'une pouliche reste toujours incertain.

Enfin, même avec des poulains de haut de gamme, il reste toujours quelques imperfections à corriger. Les juges ont vu ci et là des têtes un peu lourdes, des encolures trop chargées ou trop fines, des lignes supérieures molles, des aplombs incorrects et surtout des membres trop fins. Même pour des pouliches, on ne doit pas tolérer les «baguettes» qui leur servent de membres car elles risquent d'être engagées dans l'élevage et de propager ainsi ce manque d'ossature.

Les grands vainqueurs

Comme l'année dernière, 20 étalons ont au moins un descendant classé. Les plus prolifiques sont *Edifice* et *Nougatto*, avec sept descendants rappelés. Ils sont suivis par *Don Vomero HRE* et *Loxy de la Vieille* avec six sujets chacun, puis *Evian*, *Little Boy* et *Nonstop* cités quatre fois.

ranches-Montagnes : du bon et du moins bon

Les éleveurs attendaient avec impatience les premiers descendants des jeunes étalons *Nonstop* et *Romantique*. Même s'ils ne figurent pas dans le haut des classements, on a vu de bons sujets provenant de ces deux reproducteurs, bien dans le type recherché et avec de bonnes allures, notamment un fils de *Romantique* récompensé par un 9 aux allures, ce qui ne court pas les rues.

Pour les rappels, les poulains ont été triés par sexe et par âge et, avec les juniors, cinq catégories ont défilé pour le plus grand plaisir du nombreux public. Après les juniors, les autres lauréats furent successivement *Jana du Padoc* (*Edoras-Hermitage*) à Pauline Donzé des Chenevières, *PetitCœur Lubec* (*Loxy de la Vieille-Elysée II*) à Roger Frossard des Pommerats, *Féline de la Grand-Fin* (*Evian-Colorado*) à Julien Froidevaux des Communances

et *Grizou* (*Edifice-Coventry*) à Yolande Röthenmund du Chaumont.

Les deux pouliches de tête avaient le même total de 25 points devant les mâles, tous trois à 24. Les juges ont retenu *Féline de la Grand-Fin* car déjà plus développée que la jeune *Jana du Padoc*, mais toutes deux promises à un très bel avenir.

Avec la qualité présentée durant ces trois jours, les concours de poulains sont parfaitement lancés et on se

réjouit déjà d'assister à ceux qui vont se dérouler ces prochaines semaines. Rappelons toutefois cette information importante à propos des concours du Haut-Plateau-Montagnard. Ils auront lieu le vendredi matin 18 août aux Breuleux (dès 9 heures), la région du Peuchapatte étant touchée par la très contagieuse bactérie des gourmes, maladie des voies respiratoires supérieures.

Henri-Jo Willemin

Rang	No	Poulain	JJ	MM	Sx	Pointage	Mère	Origine 1	Origine 2	Origine 3	Origine 4	Propriétaire
						Ty Cf Al Tot						
A. Championnat "Juniors"												
1	134	Capucino	18	3	m	8 7 9	24 Curieuse	Evian	Coventry	L'Artiste	Eclar	Froidevaux Jérémie
2	160	Divine	21	4	f	8 7 7	22 Douchka	Nonstop	Libero	Hendrix	Enjoleur	Boillat Chloé
3	41	Havane	19	3	f	8 7 7	22 Hanaya	Don Vomero HRE	Hamlet des Ronds Prés	London	Eieler	Tschudi Bastien
4	123	Zancolie	30	3	f	8 7 7	22 Zazou	Don Juan	Holympe	Ravel	Hobby	Froidevaux Romane
5	164	Domino	18	4	m	8 7 7	22 Noxanne	Don Juan	Coventry	Havel	Estafette	Boillat Maelle
6	100	Elka	4	5	f	8 7 7	22 Effira	Edifice	Eiffel	Havane	Lorrado	Beuret Ludovic
7	110	Elian	18	4	m	8 6 8	22 Finella	Edifice	Don Festino	Charleston	Carnot	Frésard Andy
8	139	Céleste	10	3	f	8 6 8	22 Cabriole	Evian	L'Artiste	Eclar	Calif	Froidevaux Lucille
9	111	Fierté	17	4	f	8 6 7	21 Fabella	Little Boy	Nils du Sous-Bois	Quat'Sous	Romarin	Boillat Maël
10	25	D'Orphée	2	5	f	7 7 7	21 Dune	Don Vomero HRE	Never BW	Libero	Hendrix	Rebetez Lisa
11	135	Lascar	17	3	m	7 6 8	21 Fine Fleur	Loxy de la Vieille	Ravel	Quinoa	Hulax	Boillat-Giachetto Chloé
12	97	Dilemme de la Fin	4	5	f	7 6 7	20 Dnevamite de la Fin	Little Boy	Cabernet	Nico	Radical	Beuret Aurélien
13	120	Chapploup Jacra	5	4	m	6 6 8	20 Nevesca Jacra	Camaro	Neverland	Don Festino	Lorrado	Vuillaume Lola
14	42	Hélixia des Genevez	18	3	f	7 5 7	19 Rubine d'Écurie des couleurs	Hélixir	Lambswool	Haiti	La Fontaine	Humair Léa
B. Jeunes pouliches												
1	146	Jana du Padoc	17	5	f	9 8 8	25 Jane du Padoc	Edoras	Hermitage	Nejack	Hulax	Donzé Pauline
2	60	Peppa	22	4	f	8 8 8	24 Pépité	Edifice	Hara-Kiri	Coventry	Legato	Cattin Pascal
3	143	Petitcœur Fiera	20	5	f	8 7 8	23 Petitcœur Feeling	Loxy de la Vieille	Norway	Hobby	Nestor	Frossard Martine & Julien
4	90	Mésange	24	5	f	8 7 8	23 Magicienne	Hélixir	Lionel	Espéranzo	Quendal	Froidevaux Nicolas
5	50	Charmeuse de Jasman	10	5	f	7 7 9	23 Colette	Nougatto	Harquis	Charleston	Edam	Froidevaux Armand
6	3	Joli Cœur	3	5	f	8 7 7	22 Joline	Nonstop	Coventry	Havane	Elysée II	Queloz Valentin
7	47	Guimauve	21	5	f	8 7 7	22 Galoée	Little Boy	Hara-Kiri	Legato	Jerry	Cattin Pascal
8	150	Nuance	6	5	f	8 7 7	22 Nirvana	Harquis	Nirvana	Estafette	Cyrano	Boillat Pascal
9	166	Hakaïs	16	4	f	8 7 7	22 Hisis	Nougatto	Van Gogh	Hendrix	L'As de Coeur	Boillat Emilie
10	91	Olya	15	5	f	8 7 7	22 Olympia	Hara-Kiri	Coventry	Latéo	Cascadeur	Rais Lise
11	29	Laura	23	4	f	7 7 8	22 Lionne	Don Vomero HRE	Coventry	Logan	Lord	Rebetez Marcel
C. Jeunes poulains												
1	149	Petitcœur Lubec	8	5	m	8 7 9	24 Petitcœur Margot	Loxy de la Vieille	Elysée II	Qui-Sait	Rivarol	Frossard Roger
2	152	Don Japelou du Padoc	1	5	m	8 7 8	23 Jinesis du Padoc	Don Vomero HRE	Evident	Hermitage	Nejack	Donzé Olivier
3	105	Hotspot de la Grand-Fin	26	4	m	8 7 8	23 Changai	Hara-Kiri	Vol de Nuit	Noble Cœur	Héritier des Saignes	Froidevaux Julien
4	151	Ghost	4	5	m	8 7 8	23 Petitcœur Gambas	Don Vomero HRE	Coventry	Norway	Nevado	Bachmann Christelle
5	56	Lennox de Jasman	26	4	m	7 7 9	23 Radieuse	Loxy de la Vieille	Hermitage	Hendrix	Disco	Froidevaux Armand
6	155	Extra	27	4	m	8 7 7	22 Saïdy	Edifice	Libero	Excell	Hobby	Steiner Daniela
7	159	Farmer	21	4	m	8 7 7	22 Fantésie	Nougatto	Eucario	Latéo	Hobby	Boillat Audrey
8	31	Leslo	21	4	m	8 6 8	22 Ayline	Loxy de la Vieille	Hermitage	Libero	Elvis	Haldimann Bernard
9	157	N'Joy	25	4	m	8 6 8	22 Nairobi	Nevergold	Neverland	Harquis	Estafette	Boillat Pascal
10	48	Légendaire de Jasman	21	5	m	7 7 8	22 Ziza	Loxy de la Vieille	Hésiano	Hobby	Judäa	Froidevaux Sophie
D. Pouliches plus âgées												
1	122	Féline de la Grand-Fin	2	4	f	9 8 8	25 Félicia	Evian	Colorado	Eclar	Hendrix	Froidevaux Julien
2	184	Paloma	10	3	f	8 8 8	24 Polka	Event	Ethan	Hibiscus	Vatanen	Jolidon Alain
3	182	Java	21	3	f	8 8 8	24 Jiboulée du Padoc	Edoras	Coventry	Hermitage	Nejack	Oberli Amélie
4	38	Loana	31	3	f	8 7 8	23 Louisianne	Edifice	Libero	Coventry	Logan	Rebetez Marcel
5	117	Folie	8	4	f	8 7 8	23 Faline	Nougatto	Hélixir	Ravel	Laurel	Froidevaux Nicolas
6	127	Luciolle	26	3	f	8 7 8	23 Hawaï	Little Boy	Hanibo	Hendrix	Estafette	Jeanbourquin André
7	133	Fallone	19	3	f	8 7 7	22 Fiona	Nonstop	Haragon	Nautilus	Lucky Star	Thiévent Serge
8	121	Mouyou	5	4	f	8 7 7	22 Doucette	Evian	Don Flamingo	Humagne	L'As de Coeur	Rebetez Claudia & Fabrice
9	125	Lumina	30	3	f	8 7 7	22 Elodie	Little Boy	Coventry	Logan	Volcan	Jeanbourquin André
10	81	Larissa de Jasman	19	3	f	8 7 7	22 Lolita de Jasman	Nougatto	Landlord	Halliday	Lorrain	Froidevaux Armand
11	172	Diva du Crauloup	7	4	f	7 7 8	22 Design du Clos Virat	Edifice	Don Ovan du Clos Virat	Euro	Nagano	Aubry Laurent & Marylaure
12	131	Mélisse	20	3	f	7 7 8	22 Malice	No Limit	Coventry	Quendal	Hendrix	Froidevaux Nicolas
E. Poulains plus âgés												
1	82	Grizou	17	3	m	8 8 8	24 Petitcœur Galantine	Edifice	Coventry	Nevado	Lorenzo	Rothenmund Yolande
2	180	Petitcœur Nouxi	30	3	m	8 7 9	24 Petitcœur Majesté	Nougatto	Euro	Elysée II	Qui-Sait	Frossard Roger
3	170	Petitcœur Hinti	8	4	m	8 8 7	23 Petitcœur Fatale	Helvetica	Hayden PBM	Hobby	Nestor	Frossard Martine & Julien
4	77	Hidalgo	28	3	m	8 7 8	23 Zazie	Don Vomero HRE	Coventry	Havane	Clé d'Or	Berberat Julien
5	85	Ladislav du Chésal	18	2	m	8 8 7	23 Nina	Little Boy	Hermitage	Nejack	Radical	Frésard Jean-Marie & Danièle
6	136	Riplait	17	3	m	7 7 9	23 Lady	Romantique	Little Boy	Don Flamingo	Harem	Jeanbourquin André
7	168	Levi des Sommètres	13	4	m	7 7 9	23 Raqusa	Loxy de la Vieille	Halipot	Néco	Judäa	Frésard Eva & Armand
8	165	Flash	17	4	m	8 7 7	22 Furieuse	Nostalgie	Latéo	Hobby	Laurier-Rose	Boillat Yannick
9	113	Roman	10	4	m	8 7 7	22 Fleur de la Bosse	Romantique	Lionel	Quinoa	Hulax	Boillat Vincent
10	16	Don Iaço des Sairins	28	3	m	8 6 8	22 Falone	Don Vomero HRE	L'Artiste	Enioy	Cyprien	Belser Dominik
11	75	Nouxi de Jasman	3	4	m	7 7 8	22 Rilana de Jasman	Nougatto	Landlord	Hermitage	Hendrix	Froidevaux Armand
F. Qualifiés mais n'ont pas participé au championnat												
mulet	154	Ben des Sommètres	30	4	m	8 7 8	23 Zaïna	Babalou	Eclar	Néco	Judäa	Frésard Eva & Armand
	8	No Mercy des Rottes	12	4	m	7 7 9	23 Sun Queen des Rottes	Nonstop	Hayden PBM	Havane	Queens	Maître Yves
	6	Libertée des Rottes	26	4	f	8 7 7	22 Légende des Rottes	Nonstop	L'Artiste	Hayden PBM	Havane	Maître Yves
	84	Carmin du Bambois	21	2	m	8 6 8	22 Jinger	Coventry	Legato	Libero	Haiti	Marchand Arlène
	114	Dounya de la Randonnée	9	4	f	7 7 8	22 Danseuse de la Randonnée	Euro	Don Flavio	Halipot	Nickel	Frésard Romain

Une chevauchée du Valais à Saignelégier



Un groupe de cavaliers valaisans a rallié Saignelégier depuis la région d'Entremont pour prendre part au Marché-Concours.

photos mt

La semaine dernière, dix Valaisans de l'Association franchises-montagnes Val de Bagnes ont mis le pied à l'étrier et quitté le Valais à cheval. L'objectif: rejoindre la halle-cantine de Saignelégier pour participer au Marché-Concours. Une foule de curieux les attendaient à leur arrivée mardi.

Le soleil et le public étaient au rendez-vous mardi pour accueillir les cavaliers valaisans. Une haie de sourires reflétait la joie de ce moment. Les membres de l'association sont arrivés aux alentours de 18 heures, sous les applaudissements. Drapeaux à la main, les Valaisans ont avancé fièrement vers l'arrivée après six jours de voyage à cheval. Leur parcours a été retracé au micro, avant qu'un apéritif ne soit servi.

Pour saisir pleinement l'essence de cette traversée, nous nous sommes approchés d'une des cavalières. « Nous sommes enfin arrivés et sommes tous très heureux d'être là » déclarait avec enthousiasme Roseline Fellay, présidente de l'As-

sociation franchises-montagnes Val de Bagnes, créée l'an dernier par des passionnés.

Parti de Châble jeudi, le convoi a traversé la Suisse romande et parcouru environ 200 kilomètres pour arriver à Saignelégier. « L'itinéraire n'a pas été modifié. Nous ne regardions pas le temps passé et aucune limite n'a été imposée. Ce n'était pas une course, mais un moment de grand plaisir » confie la Valaisanne.

Un participant en plus

Un détail n'a pas échappé au public à l'arrivée de la petite troupe. Il n'y avait pas 10 cavaliers dans les rangs, mais 11. « Nous sommes bien dix cavaliers à être venus du Valais et nous n'avons perdu personne en chemin, mais une personne nous a rejoints à la toute fin pour porter le drapeau avec nous » explique Roseline Fellay.

Autre détail touchant: sur l'une des montures, une petite tête blonde saluait fièrement la foule. Il s'agissait de Clémence, la benjamine du groupe

et fille de la présidente de l'association. « Elle fait ma fierté » s'émue la mère de famille, précisant qu'aucun imprévu n'est venu troubler le voyage. Au contraire, l'aventure a été propice aux rencontres... « On longeait le camping du Landeron (NE). Les 10 chevaux se suivaient. Au loin, un homme nous a interpellés. Il nous a demandé si on allait bien à Saignelégier et si c'était bien nous les Valaisans. J'ai répondu que oui. Alors, il nous a rejoints en criant: *Je suis Valaisan aussi! Attendez, je vais prendre une photo! C'était un moment vraiment chouette et adorable* » sourit la cavalière.

Elle et ses camarades ont réussi leur pari, eux qui souhaitaient rallier le Marché-Concours pour représenter les couleurs du Valais lors de plusieurs épreuves. « Nous participons aux courses de chars romains à deux chevaux et aux courses au trot attelé » note notre interlocutrice.

L'occasion pour eux d'épater à nouveau la galerie avec de nouveaux exploits!

Marie Tadros

LE ROSELET

Trafic perturbé dès lundi

En raison de la pose d'une conduite, le trafic sera perturbé dès lundi au Roselet. La circulation sera gérée par des feux de signalisation jusqu'à vendredi. LFM

LE PEU-PÉQUIGNOT

Pique-nique du SEL mardi

Le Système d'Echange Local (SEL) Franches-Montagnes tiendra son rendez-vous « sel'15 » mardi soir. Un pique-nique canadien, ouvert à tous, sera organisé dès 19 heures à la cabane du Peu-Péquignot. (nbe)

ANNONCES



CINÉMATOGRAPHE
TRAMELAN ROYAL TAVANNES

TRAMELAN

SA 12.8, 18h; DI 13.8, 14h, **NINJA TURTLES TEENAGE YEARS** de Jeff Rowe et Kyler Spears.

SA 12.8, 21h; DI 13.8, 17h; LU 14.8, 20h 15, **GRAN TURISMO** de Neill Blomkamp.

DI 13.8, 20h, **ALBERT ANKER - LEÇONS DE PEINTURE CHEZ RAPHAËL** de Heinz Büttler.

LU 14.8, 18h, **NEZOUH** de Soudade Kaadan.

MA 15.8, 18h, **JE VERRAI TOUJOURS VOS VISAGES** de Jeanne Herry.

MA 15.8, 20h30, **BARBIE** de Greta Gerwig.

MA 15.8, 18h, **JE VERRAI TOUJOURS VOS VISAGES** de Jeanne Herry.

ME 16.8, 16h, **LES AS DE LA JUNGLE 2** de Laurent Bru, Yannick Moulin, Benoi Somville.

ME 16.8, 18h15, **LA VOIX HUMAINE / STRANGE WAY OF LIFE** de Pedro Almodovar.

ME 16.8, 20h, **BLUE BEETLE** d'Angel Manuel Soto.

TAVANNES

ME 16.8, 10h, **LES AS DE LA JUNGLE 2** de Laurent Bru, Yannick Moulin, Benoi Somville.

A louer à Saignelégier

Chemin du Patinage 8

Appartement
4 1/2 pièces (rez-de-chaussée)

Adapté pour personnes à mobilité réduite | Cuisine agencée ouverte sur salon/séjour | 3 chambres | Salle de bain avec baignoire | Salle d'eau avec douche et WC + colonne de lavage | Terrasse | Ascenseur | Parc souterrain.

Libre dès octobre 2023

La Saigne SA | 079 415 53 89
secretariat@kaisersa.ch